

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Lundi 2 juin 2014

1. **Ouverture de la séance :**

Le maire suppléant Louis Désy ouvre la séance à 19 h 00 et souhaite la bienvenue à notre nouveau conseiller Simon Lafrenière.

Sont présents : les conseillers Denis Dion, Raymond Fournier, Simon Lafrenière, Nancy Lacroix et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

Absence motivée : Jean Bellehumeur

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

14-2455

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Nancy Lacroix d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 5 mai 2014.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - > *Occupation domaine public – Pisciculture magnétique Inc.*
 - > *Soumission Avizo – Entretien des pompes, étalonnage & purge des lignes d'air*
 - > *Produits de béton Granby & Lumec*
 - > *Rapport annuel 2013 – Mutuelle des municipalités du Québec*
 - > *Les Étincelles du Bonheur*
 - > *Réfection de la chaussée – Ministère des transports*
 - > *Nomination d'un responsable pour le dossier Agri-Esprit*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

3. **Adoption du procès-verbal du 5 mai 2014 :**

14-2456

Il est proposé par Claude Sévigny, appuyé par Denis Dion d'adopter le procès-verbal du 5 mai 2014. Adopté à l'unanimité.

4. **Adoption des revenus & dépenses :**

14-2457

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Raymond Fournier d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 avril 2014 pour un total des dépenses d'une somme de 66 339,92 \$ et un total des revenus d'une somme de 123 589,32 \$. Adopté à l'unanimité.

5. **Rapport du Maire :**

Monsieur le maire étant absent, il n'y a pas de rapport et M. Désy passe tout de suite aux comités *ad hoc*.

6. **Rapport des comités *ad hoc* :**

Comité immobilier :

M. Désy nous informe des travaux qui seront effectués pour amener l'eau et l'électricité au camping en passant par le pavillon des loisirs.

Par la suite les plateformes seront installées et des blocs de ciment seront positionnés afin de permettre aux usagers de faire des feux.

M. Sévigny nous informe que le comité est toujours en attente du plan concept.

Loisirs :

Mme Lacroix rappelle aux membres du Conseil que la Fête nationale se tiendra le 23 juin avec un chansonnier et un super feu d'artifices. Mme Hélène Lescault sera responsable du restaurant et surtout ne pas oublier le marché aux puces les 23 et 24 juin pour des fonds aux profits de la Société canadienne du cancer.

CICM / CIMO :

M. Fournier rappelle l'ouverture officielle de la côte magnétique le 20 juin prochain. Pour ce qui est du CIMO, des travaux devront être effectués avant l'ouverture qui aura lieu le 16 juillet 2014. Dossier à suivre.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

14-2458

Occupation du domaine public – Pisciculture magnétique Inc. : Adoption du rapport annuel pour l'année 2013 (schéma couverture de risque incendie) :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chartierville a adopté le Règlement numéro 2014-01 relatif à l'occupation de son domaine public ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation rencontrant les exigences de ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE cette autorisation doit être accordée par résolution du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS DION, APPUYÉ PAR RAYMOND FOURNIER ET RÉ-SOLU :

QUE la Municipalité de Chartierville autorise l'occupation de son domaine public, à savoir la route Brise-culottes, par le requérant soit Monsieur Michel Auger, propriétaire des lots numéros 17, 18A et 18B, rang 3 qui devient le titulaire de cette autorisation aux conditions prévues à ce règlement.

Que les conditions applicables à cette autorisation sont les suivantes :

1. Le requérant devra identifier précisément et de façon permanente l'emplacement exact de l'occupation d'une partie du rang Brise-Culottes par ses tuyaux d'amenée d'eau, et préciser à la municipalité la profondeur où sont installées lesdites conduites ;
2. Si la municipalité doit effectuer des travaux d'entretien et de réparation à cet endroit, elle en avisera au préalable le requérant ou son successeur ;
3. Si les travaux de la municipalité endommagent les conduites d'eau du requérant, celui-ci sera responsable du coût de réparation des conduites et la municipalité n'aura aucune responsabilité pour la privation d'eau, ni pour quelque autre motif que ce soit.

QUE la présente autorisation soit inscrite au Registre des autorisations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-2459

Soumission Avizo – entretien des pompes, étalonnage et purge des lignes d'air :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chartierville a demandé une soumission à la compagnie Avizo pour certains entretiens à notre système d'assainissement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission en date du 22 mai 2014 concernant ces entretiens ;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS DION, APPUYÉ PAR RAYMOND FOURNIER ET RÉ-SOLU :

QUE la Municipalité de Chartierville accepte la soumission de la compagnie Avizo pour les trois points suivants :

- Entretien des 6 pompes (4 au PP + 2 à la station d'épuration) = 1 636,75 \$
- Étalonnage d'un Magflow au Transit-Time + mesure des boues dans la fosse septique + formation : 1 074,00 \$
- Purges des lignes d'air des roseaux avec fish de 100 pieds et savon : 1 801,00 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-2460

Produits de Béton Granby :

IL EST PROPOSÉ PAR RAYMOND FOURNIER, APPUYÉ PAR CLAUDE SÉVIGNY ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Chartierville accepte la soumission S2014-523 de la compagnie Produits de béton de Granby pour la fabrication de sept bases (de lampadaire) #1 incluant sept sets d'ancrage $\frac{3}{4}$ po. au montant de 3 585,00 \$ taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14-2461

Lumec :

IL EST PROPOSÉ PAR RAYMOND FOURNIER, APPUYÉ PAR CLAUDE SÉVIGNY ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Chartierville accepte la soumission (LUMEC) présentée le 27 mai 2014 par M. Christian Armstrong de la compagnie Franklin Empire pour l'achat de sept luminaires DMS50 au coût de 22 230,25 \$, taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Rapport annuel – Mutuelle des municipalités du Québec :

La secrétaire-trésorière informe qu'elle a reçu le rapport annuel de la Mutuelle des municipalités du Québec qui peut être consulté au bureau municipal.

14-2462

Les Étincelles du Bonheur :

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Denis Dion que la municipalité de Chartierville contribue à un appui financier à l'organisme Étincelles du Bonheur pour un montant de 250 \$. Appuyé à l'unanimité.

14-2463

Nomination – Dossier Agri Esprit :

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Raymond Fournier que la municipalité de Chartierville mandate M. Claude Sévigny à titre de représentant dans le dossier Agri Esprit. Appuyé à l'unanimité.

8. Période de questions :

9. Affaires nouvelles :

14-2464

10. Levée de la séance :

La séance est levée à 19h50 par Nancy Lacroix sous la résolution 14-2464.

Louis Désy, maire suppléant

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière